



## SOCIÉTÉ

## Rentrée des classes tendue à La Réunion

Lundi, 220 220 élèves ont retrouvé le chemin de l'école. Le protocole sanitaire y reste strictement appliqué.

AMANDINE HESS  @AmandineHess

**ÉDUCATION** Enthousiastes, à moitié endormis ou à reculons, 220 220 élèves ont repris le chemin de l'école, ce lundi 16 août, à La Réunion. Marquée par un contexte sanitaire tendu, cette rentrée scolaire a été un sujet de tensions entre le rectorat, les syndicats et des parents d'élèves.

À l'appel du collectif Parents 974 Mobilisation, des parents et enseignants ont manifesté dès jeudi devant le rectorat, à Saint-Denis, afin de s'opposer au protocole sanitaire prévu pour la rentrée scolaire. Le syndicat d'enseignants du second degré Snes-FSU a, de son côté, déposé un préavis de grève du 16 au 21 août inclus « pour permettre aux personnels d'entreprendre toute action qu'ils jugeraient nécessaire ».

« La Réunion va servir de crash-test grandeur nature à la métropole », dénonce Corinne Peyré, secrétaire académique du Snes-FSU Réunion. Le syndicat d'enseignants reproche au rectorat un manque de préparation, de communication et de concertation. Face à l'aggravation de l'épidémie, il revendiquait en outre le report de la rentrée, une augmentation des moyens humains et matériels, ainsi qu'un aménagement des programmes.

« Il y a fort à parier que les cas de Covid vont augmenter et qu'on va fermer des classes dans peu de temps », s'inquiète Guillaume Lefèvre, président du Snalc Réunion. Il revendiquait pour sa part non pas un report mais un échelonnement de la rentrée, afin d'éviter le brassage des élèves. Il s'oppose en outre à la distinction

entre élèves vaccinés et non vaccinés, estimant que les enseignants n'ont pas les moyens de conjuguer présentiel et distanciel.

En tout, 113 580 élèves du premier degré, dont plus de 41 000 en maternelle, sont retournés sur les bancs de l'école. Dans le second degré, ils étaient 101 530, dont 59 000 collégiens, à retrouver leurs professeurs. Les 15 850 professeurs avaient fait leur prérentrée vendredi dernier dans les 656 établissements scolaires de l'île.

Le préfet de La Réunion, Jacques Billant, avait annoncé jeudi la reconduction du confinement partiel et du couvre-feu de 19 heures à 5 heures du matin jusqu'au 31 août afin de « passer le cap de la rentrée scolaire ». Le couvre-feu a toutefois été repoussé ce lundi de 18 heures à 19 heures, afin de permettre à chacun de « regagner son foyer dans les temps ».

### Forte pression hospitalière

Port du masque obligatoire en intérieur, aération et lavage des mains, désinfection des surfaces... Le protocole sanitaire a été reconduit. En primaire, la détection d'un cas de Covid entraînera la fermeture systématique de la classe. Au collège et au lycée, les élèves cas contacts pourront revenir en classe seulement s'ils sont vaccinés. Les autres devront s'isoler et suivre les cours à distance. La vaccination ne sera pas obligatoire pour le personnel et les élèves, mais le rectorat installera des vaccinodromes dans certains collèges et lycées dès le 23 août, a annoncé la rectrice. Des campagnes de tests salivaires et antigéniques seront également menées dans le premier

degré, dans les zones les plus touchées par la propagation du virus. En outre, le rectorat a enjoint les établissements scolaires d'assurer la continuité pédagogique en cas de fermeture des classes.

La circulation du Covid-19 continue de s'intensifier à La Réunion, a en outre alerté l'agence régionale de santé, le 10 août. Dix décès et 3 590 nouveaux cas de Covid-19 ont ainsi été recensés entre le 31 juillet et le 6 août. En forte augmentation, le taux d'incidence hebdomadaire a atteint les 420,5 pour 100 000 habitants. Majoritairement, le variant Delta représente aujourd'hui plus de 56 % des tests positifs criblés. La pression hospitalière reste également élevée. Au 12 août, 78 patients étaient hospitalisés en unité de soin Covid et 46 en service de réanimation Covid. Si un Réunionnais sur deux a au moins reçu une dose de vaccin, 50 % de la population sera vaccinée d'ici au 31 août, affirme toutefois l'ARS. ■





À l'école primaire  
Raoul Fruteau dans  
la commune du Port,  
la reprise ce lundi  
s'annonce particulière  
alors que  
le confinement partiel  
est reconduit  
jusqu'au 31 août  
sur l'île.

RB IMAZPRESS

